

**15 millions de F<sub>cfa</sub>**  
à gagner au BANKO mardi 11 septembre

**L'œil DU Sahel**  
400 FCFA

Directeur de la Publication : **Guibaï Gatama**

Tri-hebdomadaire régional d'informations du Nord-Cameroun

N°1119 du lundi 10 septembre 2018

**PRÉSIDENTIELLE 2018**

# Issa Tchiroma lance la campagne de Biya à Garoua



**Debout pour l'éducation !  
Non à la corruption  
de nos enfants !**

Lire la réflexion du Pr Claude Abé,  
sociologue. **P. 12**



**P. 3**

**Présidentielle 2018**  
**Bogo veut voter  
Paul Biya à plus  
de 98%**

**P. 3**



**Banyo**  
**Conflit ouvert  
entre le préfet  
et les éleveurs**

**P. 11**



**Investissements**  
**L'aéroport de Maroua-Salak  
met le cap sur la modernité**

**Pp. 5-8**

**Yarbang**  
**Un homme abattu  
à son domicile**

**P. 11**



LE REGARD DE **Bana Barka**, universitaire.

## Le retour d'Alhadji Patou

« A tout seigneur tout honneur : si le retour du pèlerin lui confère un titre prestigieux celui-ci doit être fêté et l'impétrant honoré. C'est le sens de l'autre acception du mot, pour laquelle penche particulièrement un autre ami, Abdou Bagui Hamadou Bello : «Le terme karama est polysémique et, peut signifier en français aussi bien miracle que dignité et surtout honneur. Personnellement j'opte pour cette dernière. L'accueil souvent pompeux réservé aux pèlerins est une marque d'honneur à celui qui a de manière symbolique "terminé" les cinq piliers de l'islam surtout si on prend en compte la prouesse dont le pèlerin a fait preuve aussi bien financièrement que physiquement... »

C'est, en ce début de septembre, le temps des rentrées. On pense bien sûr à la sempiternelle rentrée scolaire, renouvelée chaque année mais toujours la même, qui partout sur le territoire fait sortir élèves et enseignants de leurs douillettes vacances pour les remettre sur le chemin de l'école. Cette année, il se trouve qu'elle correspond à une autre rentrée, à un autre retour, celui des pèlerins. Le hadj 2018 s'est achevé depuis trois semaines déjà, et la nouvelle cuvée des Alhadji commence à arriver dans nos aéroports. C'est, avec les fêtes de fin du ramadan et de la Tabaski, l'un des grands moments dans les familles au Septentrion et d'ailleurs, qui donne lieu à des cérémonies somptueuses et curieuses, révélatrice autant de l'importance de ceux qui rentrent que de l'objectif de leur voyage. Cette suite d'événements festifs ainsi que les représentations qui en découlent constituent un folklore local intéressant, riche en rites et en traditions orales, qu'il convient d'examiner pour en saisir le sens. Qu'est-ce que les Karama ? Qu'apportent-ils aux pèlerins en l'honneur de qui ils sont organisés ? Retour sur un retour triomphal.

A peine la fête de la tabaski achevée, une effervescence naît dans les familles de la communauté musulmane, à la perspective d'avoir à accueillir bientôt le contingent des pèlerins de l'année en cours. Dans les familles qui comptent un membre qui est allé faire le hadj, cette effervescence est plus palpable, car retour rime avec festivités. Il faut organiser une «karama», une cérémonie d'accueil digne du titre d'Alhadji. La première fois que j'ai entendu ce nom, j'ai aussitôt pensé au mot «*karâma*», qui en arabe signifie «*miracles*». Le retour de la Mecque serait-il un miracle ? Cette question peut faire sourire aujourd'hui, mais il faut songer que le hadj n'a pas été toujours aussi facile qu'il l'est de nos jours où la technologie et la rapidité des transports permet de transformer l'ancien périple en un simple aller-retour. De fait, le pèlerinage autrefois pour de nombreux fidèles qui tentaient l'aventure se réduisait à un aller simple, les cas de disparition et de décès étant particulièrement nombreux, sans compter évidemment les nombreuses difficultés qui se posaient. On allait à la Mecque à pied, par des chemins inconnus et à travers des pays tout aussi inconnus des pèlerins, qui pour la plupart quittaient leur village pour la première fois. Les routes étaient peu sûres, les itinéraires longs et détournés, et le voyage lui-même pouvait être le dernier, se soldant en fin de parcours par une mort dans une bousculade au cours du hadj, comme ce fut le cas en 2015 où de milliers de fidèles sont décédés à la suite d'un mouvement de foule. Bref, revenir de la Mecque est longtemps apparu comme un exploit, tant les conditions du voyage étaient rudes et le retour incertain. Toutes ces choses qui ont amené les gens à considérer le retour du pèlerin comme un miracle, ou tout au moins comme une chose extraordinaire, un privilège dont il faut se réjouir.

Et de fait, lorsqu'on considère le nombre peu élevé des candidats au hadj avant la période coloniale, on mesure le caractère extraordinaire de l'initiative. Car il s'agit bien d'une initiative, audacieuse, qui n'était pas toujours bien accueillie par l'entourage. La route et la distance étaient les principaux obstacles, mais ce n'était pas tout. Avant, il fallait obtenir dans certaines localités l'autorisation du chef, qui généralement monnayait son accord. D'autres chefs s'opposaient systématiquement au

départ de leurs sujets, voyant en ce voyage un ascenseur social et un pourvoyeur de prestige qui ferait du pèlerin un notable, et donc forcément un rival dans la vénération de la population. Ce qui a amené beaucoup de candidats au pèlerinage à aller à la Mecque dans le plus grand des secrets, quittant le village la nuit et se dépêchant de mettre entre eux et le chef hostile le maximum de distance. Il y avait donc beaucoup d'appelés et peu de «*retournés*». Lorsqu'ils revenaient (quand ils revenaient) ils pouvaient alors couvrir le chef de présents tellement somptueux que ce dernier pardonnait leur escapade. Certains chefs exigeaient que le nouvel El hadj paie une taxe avant d'arborer sur ses épaules ou sur sa tête le keffieh saoudien, ce foulard rouge et blanc qui est le signe caractéristique des Alhadji. En somme, avant comme après, les difficultés surmontées valaient bien qu'on fête le fait de les avoir surmontées. Cependant, cette étymologie comme toute bonne étymologie peut être trompeuse, et bien que toutes les difficultés suscitées soient attestées, ce n'est pas le miracle de les avoir surmontées qui vaut à la fête d'accueil des pèlerins d'être appelée «*karama*» : deux autres hypothèses plus plausibles donnent à ce mot les sens de dignité et d'honneur.

Pour Abakar Modou, un ami avec qui j'en discutais en 2016 lorsque les photos bling bling de l'accueil faste réservé aux pèlerins de Bui circulaient sur la toile, le mot «*karama*» signifie surtout dignité : «*Est-ce que le pèlerinage et la cérémonie qui consacre le retour du pèlerin peuvent être interprétés comme un anoblissement ? Ça se pourrait. Car on ne peut pas écarter la dimension sociale du pèlerinage, notamment chez nous, dans un contexte de pauvreté. Effectuer le pèlerinage à la Mecque signifie être capable de dépenser quelques millions au moins. En outre, plus que les autres piliers de l'islam, le hadj est ce qui révèle notre relation à l'argent. Sous un autre rapport, je pense qu'il y a un inconscient du hadj : chacun veut reproduire, au-delà des variations du temps, le hadj de ses aînés : non pas le hadj abstrait, celui dont on parle dans les livres, mais le hadj concret effectué par les gens de son environnement socioculturel et célébré avec plus ou moins de bonheur. Le hadj n'est donc pas simplement l'effectuation d'une obligation religieuse, en tout cas pour ceux qui en ont les moyens, il est aussi ce par quoi le pèlerin montre qu'il n'est pas n'importe qui*». Selon ce point de vue, la karama serait donc une cérémonie d'anoblissement, d'attribution de la dignité d'Alhadji, faite dans une société où la bourgeoisie s'affirme notamment par la preuve d'une mobilité aussi coûteuse que pieuse.

A tout seigneur tout honneur : si le retour du pèlerin lui confère un titre prestigieux celui-ci doit être fêté et l'impétrant honoré. C'est le sens de l'autre acception du mot, pour laquelle penche particulièrement un autre ami, Abdou Bagui Hamadou Bello : «*Le terme karama est polysémique et, peut signifier en français aussi bien miracle que dignité et surtout honneur. Personnellement j'opte pour cette dernière. L'accueil souvent pompeux réservé aux pèlerins est une marque d'honneur à celui qui a de manière symbolique "terminé" les cinq piliers de l'islam surtout si on prend en compte la prouesse dont le pèlerin a fait preuve aussi bien financièrement que physiquement (même avec les nouveaux moyens de transport, effec-*

*tuer le pèlerinage à la Mecque reste une grande entreprise). En outre, il y a un aspect religieux dans cette pratique. Un hadith en effet stipule que celui qui effectue un pèlerinage, rentre chez lui comme fraîchement sorti du ventre de sa mère. C'est-à-dire sans péché aucun. Il faut tout de même déplorer les excès observés lors de ces cérémonies qui se sont littéralement changés en rituels ostentatoires et outreucidants...*». Karama, dans son acception ci-dessus expliquée, aurait donc de sens de «*honorer*», d'accueillir avec honneurs, de réserver un accueil triomphant... Dans l'antiquité romaine déjà, le triomphe désignait une série d'honneurs exceptionnels attribués à un général victorieux. Ici il s'agit presque du même esprit, car on déploie la natte rouge pour une personne qui revient d'une expédition, d'autant plus pieuse que pour l'entreprendre il ne suffit pas d'avoir la volonté ou les moyens : il faut, selon la croyance populaire par ailleurs confirmée par les textes, avoir «*été appelé*» par Allah, c'est-à-dire sélectionné pour aller visiter Sa Maison. Cette sélection pour aller à la Mecque et visiter la Maison d'Allah est donc un privilège et nos sociétés se sont donné pour devoir d'honorer toute personne qui en a bénéficié et qui, ce n'est pas le moindre des mérites, en est revenu. Les républiques ne sont pas en reste : dans les années 70, les postes firent imprimer un timbre de 30 f cfa à l'occasion du retour de la Mecque El Hadj Ahmadou Ahidjo, sur lequel on le voyait pieusement assis à côté du Roi saoudien Fayçal, avec en arrière-plan la Mosquée sacrée (peinture de J. Combet et Delrieu).

Quel que soit le sens que l'on donne au mot, la réalité que l'on observe dans nos villes et villages montre que les cérémonies célèbrent tout à la fois, l'exploit, la dignité et l'honneur du pèlerin. Il a un nouveau titre, et rien que cela, même dans les notabilités sédentaires, est suffisant pour justifier la fête. Pour ce qui est des fêtes et particulièrement de la facilité à transformer n'importe quelle occasion de joie (les soutenances par exemple) en réjouissances populaires ritualisées, on peut compter sur les Africains et sur les musulmans en particulier. Il est légitime de se réjouir, d'y associer ses proches, mais en Afrique ces occasions, si rares autrefois, ont été très vite érigées en tradition et d'une occasion à une autre, le rituel se constitue, porte un nom («*karama*») et emporte le commun des croyants dans des célébrations qui tout en ayant pour prétexte le retour du hadj ne respectent plus les textes qui le régissent. Le seul texte à ma connaissance qui parle de l'après hadj dans le Coran est le verset 189 de la sourate Baqarah : «*(...) Et ce n'est pas un acte de bienfaisance que de rentrer chez vous par l'arrière des maisons (75). Mais la bonté pieuse consiste à craindre Allah. Entrez donc dans les maisons par leurs portes. Et craignez Allah, afin que vous réussissiez!* ».

Lorsque le pèlerin rentre auréolé de piété, tout est généralement fin prêt pour la karama : l'intéressé a lui-même planifié les choses avant son départ, réparti les tâches, fait des achats... Mais cela ne saurait suffire : sa famille s'active et apprête quatre ou cinq bœufs, repeint la maison, construit un hangar et fait mille autres dépenses qui serviront à planter le décor. L'heureux Ulysse revient dans une maison bien aménagée, dans une ambiance empreinte de pleurs, d'émotions et de youyous. On le ventile comme un prince, on le touche, on lui

demande de faire de invocations pour les autres qui n'ont pas encore eu sa chance. L'Alhadji est majestueusement accoudé sur un tapis, souriant, et quand c'est une Hadja on peut voir briller la dent en or qu'elle s'est fait mettre à la Mecque... Les plats et les amuse-gueules circulent, on boit du thé, de l'eau de zam-zam ou le jus que les invités ont apporté, et toute l'assistance écoute la sempiternelle narration du pèlerin : les difficultés du voyage, la beauté mystique des lieux saints, l'immense foule du hadj, les épidémies de grippe, la feymanie des convoyeurs... Tout ceci à quelques détails près est narré et repris autant de fois qu'il y a de cohortes de visiteurs, dans un ébahissement de l'auditoire, qui au récit de cette saga alhadjiale rêve lui aussi d'être appelé. Les visiteurs quittent l'heureux Alhadji avec un cadeau qui peut être un bonnet, un tissu, ou tout autre article acheté à la Mecque (mais qui en fait est made in China ou Made in Taiwan). Le nec plus ultra reste évidemment l'eau bénie de zam-zam. Cette ziharat (visite) sera renouvelée chez chaque connaissance qui a effectué le hadj et si l'on est soi-même Alhadji d'une cuvée précédente, on se doit de rendre, dans une sorte de potlatch local, ce qu'on avait reçu comme cadeau de la part des amis devenus alhadji.

La karama est donc la célébration d'un homme nouveau, qui rentre lavé de ses péchés et honoré par les siens. Cette fête s'inscrit non seulement dans notre quotidien, mais aussi dans nos traditions orales. Au Nord Cameroun et dans certains pays d'Afrique de l'Ouest, il y a un conte qui met en scène un chat qui va à la Mecque. Le hadj est censé adoucir les mœurs. Lorsque le chat revient, on le voit avec chapelet en main, la tête pieusement couverte par un turban, buvant l'eau de Zam-Zam. Les souris vont le saluer pour la karama et découvrent que malgré son hadj, le chat a toujours l'air sournois et le projet de se régaler de ses visiteurs. La morale qu'on tire de ce conte est que le chat a beau aller à la Mecque, il n'en reste pas moins un chat. Dans les contes kotoko du Logone et Chari, on dit : «*Le chat est allé à la Mecque, mais ses yeux sont toujours rouges*». Dans le Damaré, on appelle ce personnage Alhadji Patou, et lorsqu'on donne ce titre félin à une personne, c'est pour dire qu'elle a conservé ses mauvaises habitudes, bref qu'elle est restée comme on dit «*zamazam*» malgré qu'elle ait bu l'eau de Zam-Zam. En Afrique de l'Ouest, une version de ce conte de Raminagrobis tartuffe a été publiée en 1964 par l'écrivain Birago Diop, intitulée «*Woundou el Hadj*». Il y est également question de la composition des pèlerins dont il faut se méfier. La morale est édictée par Grand-Mère Souris, Mame Djinakhe, qui en échappant de justesse aux griffes du chat dit : «*La Mecque n'a jamais changé personne*». C'est presque mot pour mot ce que dit un proverbe peul au Nord Cameroun : «*Makka waylata Patou*». Donc il ne faut pas se fier à un Alhadji sur sa simple mine, qu'il soit Ahidjo, Amine Dada ou tout autre pèlerin. D'ailleurs, c'est ainsi qu'il faut comprendre l'effet du hadj d'un point de vue islamique : bien accompli, il annule tous les péchés, mais il n'annule pas la capacité de pécher. Allez donc félicitez vos connaissances : les Nouveaux Alhadji sont arrivés, validés et zamzamisés par Biya, mais cela n'enlève rien à leur mérite. On leur souhaite bonne arrivée, en espérant que le Patou qui sommeille en eux ne se réveille jamais. ■

**PRÉSIDENTIELLE 2018.** Il vient de mobiliser environ 5000 personnes pour un meeting à la gloire du champion du Rdpc.

# Issa Tchiroma lance la campagne de Biya à Garoua

Par Innocent-Blaise Youda

«De mémoire, c'est la première fois que je vois une telle mobilisation dans le cadre d'un meeting politique depuis 1992. C'est la preuve que le FsnC a véritablement pris le contrôle du terrain. Il n'est pas question de s'arrêter en si bon chemin. Nous devons aller jusqu'au bout de notre projet et apporter, chaque jour, des solutions concrètes aux problèmes de notre société». Adamou Dodo, transfuge de l'Undp, à qui incombait l'organisation du meeting du 8 septembre 2018, savoure sa joie. Entre le désir de frapper un grand coup politique, d'égratigner au passage ses adversaires politiques et de montrer à Paul Biya sa force sur le terrain, la formation politique de Tchiroma n'a pas lésiné sur les moyens pour atteindre ses objectifs.

Combien étaient-ils à ce meeting tenu au lieu-dit Carrefour 8 ? L'estimation la plus basse tourne autour de 5000 personnes. «Il ne s'agit pas d'un meeting de campagne électorale. La campagne démarre le 24 septembre pour tout le monde. Ce meeting, comme il a déjà été dit par ailleurs, est un meeting qui avait été prévu de longue date pour remercier le président de la République, pour avoir confirmé notre président national, Issa Tchiroma, au poste de ministre de la Communication, et pour l'en-



semble des réalisations qu'il a faites en faveur du Septentrion. Le contexte aidant, on a également saisi l'opportunité pour réitérer à nos militants et aux populations le choix du FsnC, qui est de soutenir la candidature de Paul Biya à la prochaine élection présidentielle», précise Jeanne Nsoga, secrétaire général du Front pour le salut national du Cameroun (FsnC).

## GRÉGOIRE OWONA

Malgré les dénégations de la Sg du FsnC, c'est bien la campagne du candidat-Président Paul Biya qui démarrait ainsi dans la région du Nord. Et la présence de deux hôtes de marque à la tribune, Joseph Le, ministre de la Fonction publique et de la réforme administrative, et Grégoire Owona, secrétaire général adjoint du comité cen-

tral du Rdpc et ministre du Travail et de la sécurité sociale, était là pour rappeler aux sceptiques les enjeux de cette grande messe politique. Devant une foule acquise au candidat Paul Biya, les deux hommes ne se sont d'ailleurs pas fait prier pour célébrer leur champion. «Je suis très heureux par ce que je vis ici en ce moment. Je voudrais féliciter mon ami et frère Issa Tchiroma. J'ai vu et je dirais ce que j'ai vu. Je me sens ici chez moi à Garoua et je suis heureux de voir que la Bénoué, comme toute la région du Nord, soutient la voie de la raison, que les enfants de cette région sont toujours restés fidèles au président Paul Biya», a souligné Joseph Le.

A Issa Tchiroma, naturellement, a été réservé la dernière prise de parole. En une trentaine de minute, le président



national du FsnC va faire étalage de ses prouesses de grand tribun et savourera sa gloire retrouvée. Que de chemin parcouru ! D'abord, il répondra aux interventions de ses prédécesseurs, remerciera personnellement Paul Biya au passage, non sans avoir raconté le contexte dans lequel il a vécu son maintien au gouvernement. Il rappellera ensuite aux autorités administratives présentes, les doléances des populations du Nord, avec entre autres, la création de l'université de Garoua et la tenue d'un comice agro-pastoral à Garoua. Et pour conclure, il va dérouler un chapelet de réalisations du FsnC en faveur des populations, et annoncer que son parti offre 1000 tables-bancs aux établissements scolaires de la Bénoué et du Mayo-Louti. Séance tenante, le vice-président national,

Yérima Dewa, a été désigné pour suivre le projet et s'assurer de sa réalisation effective.

Pour finir, le président national du FsnC n'a pas manqué de faire une petite pique à ses adversaires de l'Undp. «Vous venez tous d'être témoins d'un grand moment de l'histoire politique. Nous l'avons dit, on l'a réalisé. Qui peut me dire depuis combien d'années il a vu un meeting de cette envergure ? ce n'est que le début. Je vous ai dit que l'Undp c'est fini. Quand votre adversaire a un genou au sol, vous l'achevez et c'est ce que nous allons faire», a-t-il conclu. La bataille pour le soutien à Paul Biya dans la Bénoué ne fait que commencer. Sur le ring, trois adversaires de taille : le Rdpc, le FsnC et l'Undp. Qui parviendra à tirer la couverture de son côté ? ■

**BOGO.** C'était à l'occasion d'un meeting organisé par l'honorable Hamadou Sali.

# Les militants du Rdpc mobilisés derrière Paul Biya

Par Jean Areguema

L'arrondissement de Bogu se prépare à contribuer activement au triomphe du candidat Paul Biya le 7 octobre prochain. Depuis 1997, en effet, il a été de toutes les victoires du candidat Paul Biya, avec des scores qualifiés de «soviétiques» par les politologues. Pour renouveler cette expérience le 7 octobre prochain, le président de la section Rdpc du Diamaré-Est, l'honorable Hamadou Sali, a organisé une conférence de section à Bogu le dimanche 09 septembre 2018. L'objectif de cette rencontre, qui a réuni les militantes et militants de la section, était de resserrer les rangs, de se tenir prêt le jour J, et de faire plus qu'à la dernière présidentielle de 2011, où l'arrondissement de Bogu avait octroyé 98,18% de ses suffrages à Paul Biya.

Pour marquer sa détermination à réussir ce pari, l'honorable Hamadou Sali a fait venir à Bogu le secrétaire général adjoint du comité central du Rdpc, pour insister sur le rôle



L'honorable Hamadou Sali et ses hôtes.

central de Bogu dans la campagne de Paul Biya. Ainsi, Grégoire Owona en s'adressant à ses camarades, leur a rappelé d'entrée de jeu que Paul Biya comptait sur eux pour sa réélection. Et puisque depuis des lustres, Bogu s'est toujours démarqué par un appui sans faille à Paul Biya, ce dernier, toujours à en croire le secrétaire général adjoint du Rdpc, attend le même élan qui lui permettra de battre

à plate couture ses adversaires.

Les raisons pour plébisciter Paul Biya sont nombreuses, a martelé l'honorable Hamadou Sali. Le président de la section Rdpc du Diamaré-Est a cité quelques réalisations qui ont boosté le développement et transformé le visage de l'arrondissement de Bogu, notamment la construction et le bitumage de la route Maroua-Bogu, dont les travaux sont très avancés ; la

construction d'un grand château d'eau qui alimente des milliers de foyers en eau potable ; et la promotion des fils de l'arrondissement de Bogu à des hautes fonctions dans l'administration. Sur le plan de l'éducation, plus de 250 écoles primaires ont été construites et toutes équipées de tables-bancs. Pour s'en réjouir, Hamadou Sali a indiqué que son arrondissement ne connaît pas le phénomène des élèves assis à même le sol. Aussi, depuis la création de l'Ecole normale supérieure de Maroua, 130 fils et filles de l'arrondissement de Bogu ont intégré la Fonction publique. Autant de réalisations qui méritent le renouvellement de la confiance à Paul Biya. Et lorsqu'il sera réélu, les élites attendent qu'en leur renvoyant l'ascenseur, Paul Biya érige leur arrondissement en département.

Invité spécial de la conférence de section, le Pr Saibou Issa, non moins directeur de l'Ecole normale supérieure de Maroua, a entretenu les militantes et militants sur la nécessité du vivre ensemble et la

cohésion sociale. Ces valeurs, pour qu'elles soient une réalité, doivent se départir des appartenances ethniques, religieuses et politiques. En clôturant la conférence de section, Grégoire Owona a prodigué quelques conseils à ses camarades. Il s'agit entre autres de la sécurisation des cartes d'électeurs, le resserrement des rangs à la base, et la présence effective dans les bureaux de vote le jour de l'élection présidentielle.

Après l'acte I de l'évènement du jour, l'acte II s'est déroulé dans l'après-midi. Il s'agissait d'un grand meeting de soutien au candidat-président Paul Biya, dont seul Bogu a le secret de l'organisation. Cet événement fort couru a connu la présence aux côtés de l'honorable Hamadou Sali, de trois membres du gouvernement. Outre Grégoire Owona, ministre du Travail et de la sécurité sociale, y assistaient également Joseph Le, ministre de la Fonction publique et de la réforme administrative, et Issa Tchiroma Bakary, ministre de la Communication. ■

**Vient de paraître**  
Recently published

**LE LIVRE-COFFRET**  
In a book-shaped case

Edition bilingue - Français/Anglais

LIVRE I - BOOK I  
**LES SEPTENNATS DU PRESIDENT**  
THE MANDATES OF THE PRESIDENT

LIVRE II - BOOK II  
**PAUL BIYA**  
**LES GRANDES REALISATIONS**  
THE PRESIDENT'S GREAT ACHIEVEMENTS

de/by Oswald Baboké

**Déjà disponible**  
Already available

**640 pages qui retracent la vie et l'œuvre de PAUL BIYA en images inédites**  
In 640 pages that narrate the life and lay out of PAUL BIYA using hitherto unseen images

**EN VENTE DANS LES KIOSQUES, LES LIBRAIRIES ET LES GRANDES SURFACES COMMERCIALES**  
ON SALE AT NEWS STANDS, BOOKSHOPS AND MAYOR SHOPPING CENTERS

**CONTACTS : +237 675 11 15 79 / 678 59 66 30**



## AMICALE POUR LA PROMOTION DE L'EXCELLENCE SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE DANS LE MAYO-TSANAGA (APESUMAT)



### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le président du Comité directeur de l'Amicale pour la promotion de l'excellence scolaire et universitaire dans le Mayo-Tsanaga (APESUMAT), Son Excellence PEREVET ZACHARIE a l'honneur d'informer les populations du Département du Mayo-Tsanaga, en général et toute la communauté éducative, en particulier que le programme de la cérémonie des distributions des prix et des primes d'excellence aux meilleurs élèves, étudiants et encadreurs scolaires prévue au mois de septembre 2018 se présente comme suit :

**Le Jeudi 20 septembre 2018 :**  
- 10 heures- Réunion du Comité Directeur,

- 15 heures- Table-Ronde sur le thème suivant :  
APESUMAT «*Contribution dans la promotion de l'éducation à l'heure de l'insécurité : enjeux et perspectives*».

**Le vendredi 21 septembre 2018 :**  
- 6 heures, marche patriotique,  
- 15 heures, match de football.

**Le samedi 22 septembre 2018 :**  
- 9 heures, cérémonie des distributions des prix et des primes,  
- 15 heures, cocktail

**NB :** La date limite de recevabilité des candidatures pour

les lauriers APESUMAT 2018 reste et demeure fixée au 10 Septembre 2018, et la liste des présélectionnés sera disponible à partir du 15 Septembre 2018 sur le site internet: [www.mayo-tsanaga.com/associations/APESUMAT](http://www.mayo-tsanaga.com/associations/APESUMAT)

Le Président du Comité Directeur

  
S.E.M. Prevet Zacharie  
Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

### MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR DE L'APESUMAT

- PRESIDENT :** S.E.M. ZACHARIE PEREVET
- Les Délégués départementaux du système éducatif et de la formation professionnelle (03) trois ;
  - Représentants des parlementaires siégeant respectivement au Sénat et à l'Assemblée Nationale et ;
    - Honorable Abdoulaye W. MARAVA.
    - Honorable KWAMBA Solange.
  - Représentant de chaque ordre d'enseignement privé
    - Catholique : M. Mahama L'TOGLOK
    - Protestant : M. GODJAI NGOBA
    - Islamique : M. MOUSSA HAMAN WABI
    - Laïc : M. VANDI JOSEPH
  - Représentant de l'enseignement supérieur par région
    - Adamaoua : Dr NGAROUA
    - Extrême-nord : Pr. SPENER YAWAGA
    - Littoral : M. AROUNA ELAGAI
    - Centre : Pr BOUBA MBIMA

- Le Président National de l'ADEMAT :
  - Mr ZOKOM Damien
- Représentant de l'ADEMAT par Unité Administrative du département (07) ;
- Représentants de l'Elite extérieure :
  - M ABDOU NAMBA
  - M HAMADOU VENDJEDOU
  - M ABDOULAYE TAOUSSET
  - M MANAOUA MALACHIE
  - M KALDADAK PIERRE
  - M HADADAK
  - Dr VOHOD DEGUIME
  - M KILDADI TAGUIEKE
  - M ZRA LUCIEN
  - M KALDAOUSSA FAISSAM
  - M HAWADAK JACQUES.
- Représentant des Maires:
  - M. ZOKOM DAMIEN

- Représentant des Lamibés:
  - Lamido de ZAMAI
- Représentants de l'Administration
  - DD MINJEC :
  - DD MINAS :
  - DD MINPROFF :
- Personnes invitées par le Président du Comité Directeur :
  - M IYAFUO Jacques
  - M FOU DAMA
  - M WARDA NDOUVATAMA
  - M MBOULATA Gilbert
  - M NGABAYA TCHEF TCHEF
  - M KILBAT JEAN
  - M MELONE Loe Claude
  - M Salihou Labarang
  - M SAMATANA M

**NB :** Une réunion du Comité Directeur aura lieu le jeudi, 20 septembre 2018 à 10 heures dans la salle des délibérations de la Commune de Mokolo.

## AÉROPORT DE MAROUA SALAK.

# Décollage vers la modernité

Devenue aéroport international en avril 2014, la plateforme aéroportuaire de la capitale régionale de l'Extrême-Nord opère une véritable mue depuis quelques mois. Entre coups de marteaux et vrombissements des engins, L'œil du Sahel est descendu sur le chantier de la modernisation de cette infrastructure de transport.

Un dossier réalisé par  
Jean Areguema et Vladimir Martin



**INFRASTRUCTURES.** C'est le résultat des investissements de l'Autorité aéronautique.

## Des équipements de pointe pour une meilleure sûreté



Caserne des pompiers.



Portique Raspican pour la fouille des passagers et bagages.

passagers et dans leurs bagages, des objets prohibés ou dangereux. En attendant la fin des travaux, qui ouvrira une nouvelle ère dans le système de filtrage des passagers, l'aéroport utilise trois machines de filtrage à rayon X. Ce dispositif est appuyé par des fouilles manuelles effectuées par des services tels que la police et la douane.

A l'aéroport de Maroua, le service de navigation aérienne fonctionne 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Il comprend entre autres, la tour de contrôle, la maintenance infrastructure radio électrique (Mire), le bureau de piste d'accueil du personnel navigant, et le service de lutte contre l'incendie (Sli). Ce dernier est un dispositif préventif équipé de véhicules opérationnels pour des interventions en quelques minutes, avec rapidité, efficacité et endurance, apprend-on. ■

Par Jean Areguema

L'aéroport international de Maroua Salak est en plein chantier. L'Autorité aéronautique (CCAA) y a engagé plusieurs travaux visant à améliorer la sûreté et la sécurité. Pour ce faire, plusieurs équipements de pointe ont été installés et des aménagements réalisés. Ces réalisations s'inscrivent dans le cadre du Projet intégré d'amélioration de la sûreté des aéroports du Cameroun (PIASA). L'ambition de l'Autorité aéronautique est d'arrimer l'aéroport de Maroua Salak aux normes internationales en matière de sûreté, et ainsi augmenter son taux de fréquentation. Car, depuis sa transformation en aéroport international par arrêté du ministre des Transports en date du 16 avril 2014, l'aéroport de Maroua Salak est de plus en plus sollicité. Avec une capacité d'accueil de plus de 500 000 passagers et de 20 000 tonnes de fret par an, l'aéroport international de Maroua a besoin de nouvelles infrastructures conformément à son nouveau statut, afin de satisfaire les passagers qui se montrent de plus en plus exigeants.

Aussi, depuis quelques mois, des ouvriers sont à pied d'œuvre. Le poste d'accès direct piste est en cours de construction, et devrait être livré dans un mois, à en croire Frédéric Ebanga, commandant de l'aéroport international de Maroua Salak. Selon ce

dernier, les travaux ont démarré il y a trois mois et sont très avancés. «Les gros travaux proprement dits sont déjà achevés. Ce qui reste maintenant, ce sont de petits travaux de finition. Nous sommes en attente de l'arrivée des machines. Une fois les machines arrivées, nous allons procéder immédiatement à leur installation. Je pense que c'est peut-être l'arrivée des machines qui va occasionner un peu de retard», indique le chef de chantier.

A terme, le poste d'accès direct piste sera pourvu, entre autres équipements, d'un scanner et d'un portique radioscopique, d'un poste de police pour identification, et des miroirs pour le contrôle de la partie inférieure des véhicules. Ces équipements de dernière technologie vont rapprocher l'aéroport des normes internationales, à la grande satisfaction des passagers. «A la fin de la construction de cette infrastructure, il n'y aura plus plusieurs entrées pour l'accès direct piste à l'aéroport. Désormais, toutes les personnes qui travaillent à l'aéroport et celles qui veulent avoir un accès direct à la piste doivent passer par ce poste. C'est une grande avancée dans notre aéroport», se réjouit le commandant de l'aéroport. L'ouvrage rehaussera ainsi le niveau de sûreté et de sécurité à l'aéroport international de Maroua.

Tout à côté de ce chantier, un autre prend progressivement

forme. Il s'agit du poste de filtrage des passagers. En construction depuis bientôt deux mois, cette guérite sera l'unique entrée de l'aéroport pour les passagers. Selon Frédéric Ebanga, l'ouvrage sera équipé d'un portique pour fil-

trage des personnes, d'un portique pour bagages de soute, d'un système de vidéosurveillance, d'un groupe électrogène pour pallier le problème de coupure de l'énergie électrique. Ces équipements de filtrage serviront à détecter chez les

## Des projets majeurs en attente de réalisation

Par J.A.

Les projets en cours de réalisation à l'aéroport de Maroua Salak ne sont qu'une partie d'un vaste programme de modernisation des aéroports du Cameroun entrepris par l'Autorité aéronautique. Dans le cadre du PIASA, la CCAA a prévu à l'aéroport de Maroua Salak, la construction et l'équipement d'un bâtiment pour le Centre d'opération d'urgence (CDOU), la réhabilitation et le réaligement de la route de patrouille, et la réhabilitation partielle et le réaligement de la clôture de sûreté. En ce qui concerne les dispositifs et les équipements de filtrage, les travaux porteront entre autres sur la réhabilitation des guérites d'accès des véhicules, avec installation d'un Pif à la guérite centrale ; l'acquisition et l'installation des équipements de sûreté ; et l'acquisition d'un véhicule de patrouille.

Sur le volet télécommunications, un système de vidéosurveillance sera installé dans l'aéro-

gare, ainsi que dans le périmètre aéroportuaire. Un dispositif anti retour aux sorties du hall public de l'aérogare passagers sera également installé. Pour garantir la sécurité de tous ces équipements, l'Autorité aéronautique a prévu de construire une clôture de sûreté. «Régulièrement, certains riverains de l'aéroport se retrouvent dans cet espace sans aucune autorisation. Hors, c'est une zone où l'entrée est bien règlementée. Mais, grâce au travail et à la vigilance des gendarmes de l'aéroport, on parvient souvent à appréhender les délinquants qui escalent la clôture», confie Frédéric Ebanga, commandant de l'aéroport international de Maroua Salak. Ce dernier indique que la fin du désordre est pour bientôt. Il donne l'assurance de ce que les infrastructures en cours de construction seront livrées dans les deux à trois prochains mois.

«Aux termes des travaux en cours de réalisation, l'aéroport de Maroua Salak aura un nouveau visage. Les mesures de sûreté et

de sûreté seront renforcées. Les passagers seront satisfaits et le taux de fréquentation va certainement augmenter. En plus de ces efforts de notre hiérarchie, notre aéroport aura encore besoin d'autres travaux et infrastructures, pour qu'il s'arrime véritablement à son statut d'aéroport international», précise le commandant Frédéric Ebanga. D'après lui, les retombées des premiers investissements réalisés dans le cadre du projet d'amélioration de la sûreté des aéroports du Cameroun sont déjà perceptibles. Pour le moment, en attendant la densification du trafic aérien dans son aéroport, la première satisfaction vient des passagers. Tous reconnaissent les efforts consentis par l'Autorité aéronautique, dans le but de leur assurer une meilleure sécurité et sûreté. Ouvert en 1975, l'aéroport international de Maroua Salak comptera, dans les prochains mois ou prochaines années, parmi les meilleurs aéroports du Cameroun. ■

**CONTRÔLE DES PASSAGERS.** Avant d'embarquer, les voyageurs sont soumis à plusieurs contrôles.

## Un exercice en toute sérénité



Le hall de l'aéroport.

Par Vladimir Martin

En attente de son vol pour Douala, Aboubakar est visiblement serein face aux policiers qui se rassurent de son identité. «Je prends le vol en aller et retour trois fois par mois. Dans cet aéroport, l'ensemble des policiers en service me connaissent bien pour m'avoir contrôlé à chaque départ. Je suis bien habitué à ces contrôles qui me rassurent, si bien que c'est devenu un rituel pour moi. Les règles, je les connais par cœur», explique-t-il. S'il est si habitué, c'est bien parce que la sympathie des agents de contrôle le

rassure également. «Quand nous effectuons un contrôle d'identité, nous restons sereins et souriants pour ne pas faire mauvaise impression aux passagers. C'est également pour les rassurer de ce que nous sommes permanemment à leur écoute», confie un agent de sécurité en service à la police de l'aéroport de Maroua-Salak.

En effet, dès sa descente d'un véhicule au parking de l'aéroport, avec ou sans bagage, le passager doit se soumettre à une série de contrôles, qui visent à assurer sa sécurité, celle des autres passagers et celle de l'aéroport. Munis d'un détecteur de



Guérite d'entrée unique des passagers en construction.

métaux, des agents de police ouvrent le circuit des contrôles. «Notre rôle à ce niveau est de nous rassurer que le passager ne transporte rien de dangereux sur lui. Nous vérifions tout ce qu'il transporte comme métal. C'est la première étape de contrôle. Ensuite, il est confié à un agent de Camair-co qui se charge de lui jusqu'à un certain niveau», explique un agent de police rencontré à l'aéroport de Maroua-Salak.

A la seconde étape, qui a pour finalité la confirmation du voyage, des agents de l'aéroport orientent le passager vers l'accueil. Ici, il subit un nouveau

contrôle qui permet de l'identifier, en procédant par rapprochement et par comparaison, entre son billet d'avion et ses pièces officielles. «Ce contrôle des informations sur le passager vise à se rassurer que le détenteur du billet d'avion en est vraiment le propriétaire, et qu'il s'agit du billet relatif au vol concerné. Il faut absolument qu'il y ait compatibilité entre les deux éléments», explique un agent d'accueil en service à l'aéroport. Ensuite, cap sur l'enregistrement effectif. À cette nouvelle étape, il s'agit d'enregistrer le passager avant de le guider vers la salle d'embarque-

ment.

À l'entrée de la salle d'embarquement, nouveau contrôle de police. «Ici, nous nous rassurons que les papiers du passager sont à jour. Par exemple, s'il s'agit d'un national, il faut vérifier qu'il n'utilise pas de fausses pièces et que celles-ci sont effectivement à jour. Mais, s'il s'agit d'un étranger, il faut en plus effectuer d'autres contrôles de pièces, donc la plus essentielle est le titre de séjour, qui doit être en règle», souligne une policière rencontrée en plein contrôle. Assis à côté d'elle, ses collègues consignent dans un registre, puis dans un ordinateur, les données recueillies. «Nous procédons à ces enregistrements pour consigner et archiver les données. À partir de ce fichier, on sait qui a pris un vol, quel vol et à quel moment», explique un officier de contrôle.

Après ces contrôles, le passager est admis dans la salle d'attente, non sans avoir reçu un cachet sur sa carte d'embarquement. Dans cette salle, le passager peut se livrer à cœur joie à plusieurs divertissements, selon ses goûts. Toutefois, explique un agent de police, «si le passager sort de cette salle pour aller ailleurs, que ce soit à l'intérieur de l'aéroport ou à l'extérieur, il devra suivre le même itinéraire de contrôle à nouveau.» ■

**BAGAGES.** La police, la douane et les agents de Camair-co assurent la fouille.

## Triple contrôle avant de prendre les airs

Par Vladimir Martin

«L'on a souvent tendance à penser que les aéroports sont des lieux très sécurisés et c'est à raison. Pour qu'un bagage se retrouve dans un avion, que ce soit en zone passager ou dans la soute, il doit subir des vérifications à divers niveaux», fait observer Rachelle, un agent de la douane. Pour ce qui est des bagages de soute, il y'a un protocole d'usage selon le statut du bagage. «S'il s'agit d'un bagage déclaré, nous passons directement à la fouille. Généralement, nous vérifions juste s'il n'y a pas des objets prohibés (le cas du miel par exemple) ou des objets non dédouanés. Si nous en trouvons, nous les retirons purement et simplement, ceux qui doivent être dédouanés le sont sur place et ceux qui sont prohibés sont soit confisqués, soit retournés à un accompagnateur du voyageur. Généralement, nous sommes accompagnés des agents du ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales, ou de ceux des services de la faune. Ils s'occupent généralement du contrôle des viandes et poissons. Maintenant, s'il y'a des animaux qui doivent voyager, il est demandé au propriétaire de fournir les pièces justificatives», explique un responsable des douanes de l'aéroport, avant de

poursuivre : «maintenant, s'il s'agit d'un bagage non déclaré, nous passons à la pesée immédiate, le propriétaire le régularise. Nous fouillons à la main en présence du propriétaire dans les deux cas».

L'autre itinéraire est celui dit des bagages de cabine. «Un bagage de cabine est un bagage que le passager souhaite emporter avec lui dans l'avion», explique une policière. Dans ce cas, ce bagage évolue en même temps que le passager. «Lorsque nous contrôlons le passager, nous contrôlons également son bagage. En fait, lorsque le passager arrive au portique, avant même de traverser, il dépose ses bagages sur le tapis roulant, qui va le faire passer au contrôle par un appareil. Les caractéristiques de cet appareil font en



Enregistrement des bagages .

sorte que les objets opaques nous soient signalés sur l'écran. Dans ce cas, il est demandé au

passager d'ouvrir son bagage pour un contrôle manuel approfondi», explique un agent de police. Cette étape est de la responsabilité de la police des aéroports.

Après celle-ci, avant de monter à bord d'un avion, les bagages du passager subissent une autre fouille. Cette fois-ci, elle est faite par des agents de Camair-co. «Entre le portique de contrôle de la police et la salle d'embarquement, le passager effectue un trajet durant lequel il rencontre des gens. On ne sait jamais, il peut être tenté de rentrer en possession d'un objet interdit. Donc, nous procédons à une autre fouille. Bon, la

chance que nous avons à Maroua c'est que pendant que nous le faisons, la police peut surveiller à distance à travers la vitre», explique un agent de Camair-co.

La fouille totale au scanner à l'aéroport de Maroua-salak sera effective dans les mois prochains. «Lorsque les cinq machines à fouille des bagages seront complètement opérationnelles, la fouille au scanner va permettre de gagner en temps et en prudence. Pour l'instant, il y'en a trois qui sont installés ici à Maroua», explique Frédéric Ebanga, commandant de l'aéroport de Maroua-Salak. En effet, cette mutation est très attendue par les passagers, surtout des femmes, comme l'explique Hadjidja : «vous savez, c'est très gênant pour moi d'assister chaque fois à la fouille de mes bagages. Dans la grande valise, ce sont des vêtements et il y'a aussi des choses intimes. Quand quelqu'un y touche, même avec des gants, je suis vraiment gênée». Une gêne que partagent de nombreux autres passagers, à l'instar de Salomon. «En principe, comme Maroua est devenu un aéroport international, toutes les fouilles devraient se faire au scanner. Mais bon, comme je vois des appareils et des chantiers partout, je crois que ce sera pour bientôt», constate-t-il. ■

### Bagage perdu, ce qu'il faut faire

«Il peut arriver qu'un passager égare des bagages, mais c'est assez rare ici à Maroua», explique un agent en service à Camair-co. Dans ce cas, poursuit-il, «le passager devra se référer à la compagnie de transport pour signaler la disparition de son bagage, muni d'une pièce justificative». Lorsque ce processus est enclenché, Camair-co s'adresse aux ADC (Aéroport du

Cameroun), entreprise qui a la responsabilité des bagages sur les aéroports. À cet effet, le passager devra décrire de quel type de bagage il s'agit, signaler son point de départ et son supposé point d'arrivée, ainsi que le contenu du bagage si nécessaire. Lorsque le bagage est retrouvé, le propriétaire peut le récupérer sous décharge. ■

**RESSOURCES HUMAINES.** Régulièrement, policiers, douaniers et gendarmes recyclent leurs connaissances.

## Formation permanente pour les agents de sûreté



Un agent la CCAA à l'aéroport de Maroua.



Des pompiers en attente.

pédestres et motorisées, pour traquer des riverains délinquants qui escaladent la clôture de l'aéroport.

Ces différents corps travaillent dans l'unique but de garantir la sûreté à l'aéroport. Pour une meilleure coordination et l'efficacité dans le travail, des séances de formations sont organisées au profit de ces personnels. « Les modules de formation sont généralement axés sur l'imagerie et les mesures de sûreté dans un aéroport. Il est très important que tous les acteurs en service à l'aéroport connaissent ces mesures, pour leur permettre de bien travailler. Nous sommes très exigeants sur la qualité du travail. D'où le sérieux que nous mettons dans tout ce que nous faisons », explique Frédéric Ebanga, commandant de l'aéroport. ■

Par Jean Areguema

A l'aéroport international de Maroua Salak, plusieurs services interviennent dans le circuit de la sûreté. Notamment la police, la douane et la gendarmerie. A chacun des acteurs,

sont assignés des rôles bien précis.

Le premier est chargé des contrôles des passagers et de leurs bagages, à l'aide des machines à rayon X. Les fonctionnaires de la police s'occupent également de l'enregistre-

ment et de l'archivage des données personnelles de tous les passagers. L'importance de cet exercice est de retracer l'itinéraire de voyage de tous les passagers.

Le deuxième acteur, à savoir la douane, est chargé de la

fouille manuelle des bagages. Les gabelous travaillent méticuleusement pour détecter tout objet suspect. Quant à la gendarmerie, elle est chargée de la garde des aéronefs et du parking de l'aéroport. Les gendarmes organisent aussi des patrouilles

Abba Zake, passager.

### «La fouille au corps ne me pose aucun problème»

Le fait que des agents de police ou ceux de la compagnie me fassent la fouille au corps ne me cause aucun problème sur le plan personnel. Mais, le seul constat que je peux faire c'est que nous perdons trop de temps, et du coup les heures de vol ne sont pas respectées. La fouille c'est pour notre sécurité à tous, mais je crois bien que ce serait beaucoup mieux de la faire avec des moyens plus sophistiqués.



Ça ira plus vite et ça permettra de gagner en temps. Maintenant, en ce qui concerne la fouille des bagages qui vont en soute, il faudrait également moderniser les équipements, parce que le fait d'ouvrir les sacs des gens en public cause des problèmes à certaines personnes. Surtout les femmes qui ne voient pas ça d'un bon œil. Pour les hommes, ça peut encore passer. En gros, le service est bien et la sécurité maximale. ■

Aboubakar, passager.

### «Il faut améliorer la qualité du service»

L'aéroport de Maroua Salak est devenu un aéroport international, ça suppose qu'il faille beaucoup améliorer la qualité du service. Si à un certain moment la sécurité était un peu rudimentaire, maintenant ça doit changer. Il faut des caméras de surveillance partout, la fouille des bagages doit se faire par laser et le détecteur de métaux. Lors des fouilles, l'on doit être plus sérieux. Pour le reste, ça peut aller puisque c'est un aéroport qui n'est pas très grand. Il se construit peu à peu, puisque j'ai vu qu'il y'a un chantier juste à côté. Le constat que je fais également c'est que la fouille des enfants est aussi stricte que celle des grandes personnes, et ça c'est une très bonne chose. Il y a aussi un poste de police. Tous ces éléments nous rassurent.



Il y'a également des dames qui ne sont pas très à l'aise quand on fouille leurs bagages en public. Je crois que si ce côté est amélioré, ça sera une bonne chose. ■

Tabé Bessem Pandora, voyageuse.

### «Je me sens rassurée quand il y a des fouilles»

Moi, je regarde beaucoup de films. Donc, quand je pense à tout ce que les gens sont capables d'introduire dans les avions, j'ai un peu peur. En fait, chaque fois que je dois prendre un vol je suis inquiète. Mais, lorsque les contrôles commencent je me sens beaucoup plus rassurée. Comme il y a la police et Camair-co qui fouillent chacun à son tour,

c'est clair que rien ne peut filtrer. Mon seul problème reste lié aux heures de vol. Comme les fouilles ne sont pas comme à Accra, ça prend trop de temps. Je crois que la compagnie gagnerait à améliorer ses performances en ce qui concerne le temps de fouille. Pour ce qui est des bagages, ça me cause de la gêne de voir un inconnu fouiller dans ma valise. ■



## CLICHÉS D'UN AÉROPORT EN CHANTIER





MINISTRE DES TRANSPORTS  
MINISTRY OF TRANSPORTS

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY  
AUTORITE AERONAUTIQUE

Tous ensemble,  
pour la sûreté de nos aéroports

GUIDE DU  
PASSAGER VIP

Le respect des mesures de sûreté par chacun,  
c'est la garantie pour tous de voyager en toute sérénité.




### Procédure d'attribution de badge

#### Types de badges

**Badge de service** : délivré aux personnes/administrations en service à l'aéroport, pour un temps limité et pour une mission spécifique en zone de sûreté.

**Badge visiteur** : destiné aux accompagnateurs (protocole, garde de corps, chauffeur, les hôtesse événementielles, les chefs de cabinets, les journalistes et les cameramen) des personnalités qui voyagent pour les mesures de facilitation, pour la **zone P** (arrivée passager ou zone d'enregistrement) ou pour la **zone V** (salon) contre une pièce d'identité.

#### Procédure

Adresser une demande au moins 72h avant la date du voyage au Directeur Général de la CCAA avec copie au commandant de l'aéroport. Le retrait des badges s'effectue au bureau de sûreté de l'aéroport. **De manière exceptionnelle**, le bureau de sûreté de l'aéroport peut prendre des mesures de facilitation lors de l'embarquement ou du débarquement des personnalités (Corps constitués, Ministres, chefs de missions

### Evacuations sanitaires

Elles sont généralement effectuées par les sociétés d'assistance qui bénéficient d'une autorisation mensuelle côté piste. Une autorisation d'accès **ponctuel** côté piste peut être obtenue auprès du commandant de l'aéroport 48h au moins avant la date de l'évacuation. En cas d'urgence, les demandeurs doivent s'adresser au bureau de sûreté de la CCAA.

### Accueil des dépouilles mortuaires

Les dépouilles mortuaires sont accueillies à l'aérogare fret. **Toutefois**, des mesures exceptionnelles de facilitation au profit des hautes personnalités sont prévues.

Ces formalités sont gratuites à l'acceptation des frais de manipulation de la dépouille et d'assistance, qui doivent être payés au bureau facturation des ADC.

**ZONES REGLEMENTÉES :**  
Zones d'enregistrement,  
de livraison des bagages,  
de sûreté côté piste.

**OBJETS INTERDITS :**  
Armes à feu ou tout objet dangereux.




**Siège Social** : B.P. 6998 Yaoundé - Cameroun  
**Tél.** : (+237) 222 30 30 90 / 222 30 26 92 - **Fax** : (+237) 222 30 33 62  
**Email** : - airport.access.nsi@ccaa.aero (Aéroport Yaoundé Nsimalen)  
- airport.access.dla@ccaa.aero (Aéroport de Douala)  
- airport.access@ccaa.aero (pour tous les autres aéroports)

## Le traitement des passagers VIP dans les aéroports camerounais

### Les formalités de départ...

#### A l'arrivée en Aérogare

**Le responsable du protocole** : Arrivée en VIP et prévenir l'hôtesse d'accueil ADC

**Chauffeur** : Déposer le **passager VIP** à l'entrée de l'aéroport, en une minute, puis stationner le véhicule au parking gratuit

**Garde de corps et responsable du protocole** : Rester dans le hall de l'aéroport ou obtenir au préalable un badge de l'Autorité Aeronautique (CCAA) pour éventuellement accéder à d'autres zones de l'aéroport

**Autre accompagnateur** : Pas d'accès dans les zones réservées (circulation restreinte et réglementée) de l'aéroport.

À son arrivée à l'aéroport, le **passager VIP** doit :

- Suivre l'hôtesse d'accueil de la société ADC S.A.
- Reconnaître ses bagages avant embarquement, au comptoir d'enregistrement
- Suivre l'hôtesse d'accueil pour être installé dans un des salons de l'aéroport
- Laisser l'hôtesse de la société ADC S.A. finaliser les formalités auprès des services de police.

#### A l'enregistrement

Le service du protocole ou le garde du corps du passager doit :

- Remettre les documents du passager VIP à l'hôtesse de la société ADC S.A. au comptoir Information. Elle effectue les formalités, accompagnée du service du protocole du voyageur.
- Confier les bagages aux agents de la compagnie aérienne. Ils resteront en attente de reconnaissance par le voyageur, avant leur acheminement en soute.

#### Au passage aux contrôles de sûreté

L'agent de sûreté de la compagnie aérienne procède à la fouille des bagages à main du voyageur, au salon, avant son embarquement. L'hôtesse de la société ADC S.A. conduit le voyageur au poste d'inspection filtrage, puis à la porte de l'avion.

**NB** : il est strictement interdit de pénétrer dans la Zone de sûreté aéroportuaire avec les armes.



### Les formalités d'accueil...

#### A la porte de l'avion

L'accueil à la porte de l'avion du Président du Sénat, du Président de l'Assemblée Nationale, du Premier Ministre et du Président du Conseil Économique et Social est effectué par une hôtesse de la société ADC S.A., accompagnée du chef de protocole de la personnalité à accueillir. La personnalité est directement conduite au salon pour les formalités nécessaires avant son départ vers la ville.



#### A la passerelle télescopique

L'accueil des autres personnalités, en sortie de passerelle télescopique est assuré par les hôtesse de la société ADC S.A. Les voyageurs sont ensuite conduits au salon VIP où les attendent les agents en charge de leur sécurité personnelle et de leur protocole.

Les formalités de police sont effectuées par les hôtesse de la société ADC S.A. à qui ils doivent remettre leurs documents de voyage.



#### Des délégations

Pour l'accueil des délégations dans les aéroports, les structures concernées doivent :

- Faire préalablement parvenir une lettre à l'Autorité Aeronautique et à la société ADC S.A.
- Obtenir un badge d'accès en zone réservée auprès des services de l'Autorité Aeronautique à l'aéroport
- Se faire accompagner dans la zone de l'accueil par une hôtesse de la société ADC S.A.



#### Parkings

Des parkings spéciaux sont réservés aux véhicules des personnalités (corps constitués nationaux et chefs de mission diplomatiques). Le parking payant est réservé à tous les autres usagers.

**POLÉMIQUE SUR «L'EXCELLENCE EN SCIENCES».** L'approche par compétence serait en cause.

# «La commission Vounda Etoa» s'explique

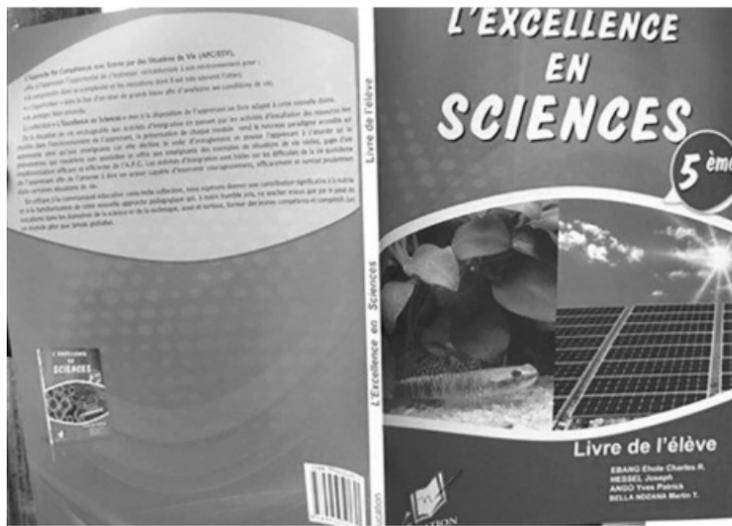
Par Nadine Ndjomo

Au sujet des polémiques autour du livre «L'excellence en sciences» mis au programme des classes de 5ème au Cameroun, la réaction du Conseil national des manuels scolaires et des matériels didactiques (Cnmamd) était attendue. Elle a été faite sur les ondes de la CRTV le 8 septembre 2018. Sur une posture de pédagogie, des arguments précis et une dose d'objectivité, Marcellin Vounda Etoa, secrétaire permanent du Cnmamd a répondu au journal télévisé de 20 h 30 à ceux qui critiquent ce manuel scolaire. «Dans le décret du Premier ministre, le rôle du Cnmamd n'inclut pas de nouveaux livres sur les listes. Il n'inclut pas non plus, une modification des manuels scolaires. Le rôle du conseil n'est pas d'inscrire les livres au programme. Sinon de sélectionner sur la base des critères bien précis, les livres, selon ces critères le meilleur. Et l'année dernière, Excellence est apparue aux yeux des examinateurs, comme le meilleur des six livres de science soumis à son appréciation. Tous les livres proposés au conseil, comporte un chapitre sur les pratiques sexuelles, néfastes et déviantes», a indiqué Marcellin Vounda Etoa, le secrétaire permanent du Cnmamd.

D'après lui, les attaques qui

s'abattent sur le Cnmamd, doivent être orientées ailleurs. Car, «depuis la réforme du secondaire de 2014, le livre incriminé aujourd'hui et cinq autres livres étaient bien inscrits sur les listes officielles», a rappelé Marcellin Vounda Etoa. Sur les anciennes listes, on retrouvait en plus d'autres livres, L'excellence en sciences édité par LMA, science éditée par Mon doux, sciences sans complexe éditions belles lettres, sciences actu, éditions cosmos, sciences et technologie, éditions Nathan, Science 5ème, éditions Afredit. Et ce sont ces livres qui ont été proposés au Cnmamd pour appréciation et choix. Tous ces livres, comme le livre à problème, «l'excellence en science», comportent un module sur la santé de la reproduction et une leçon sur les pratiques sexuelles néfastes et les comportements déviants. Et dans cette leçon, les auteurs, décrivent avec maestria la procédure d'un cunnilingus, la levrette, le califourchon, la fellation, la sodomie et ses conséquences, quand elle est pratiquée par un homme sur un homme... Dans ce livre, certains écrits sont illustrés par des images suggestives et qui appuient les descriptions faites par les auteurs.

Au programme depuis quatre ans, pourquoi ce n'est que mainte-



nant que les parents, les politiques, les enseignants, élèvent la voix pour demander son retrait ? «La polémique naît parce que c'est le seul livre de Sciences qui a été choisi pour la classe de 5ème. Avant, il y avait tellement de livres. Et le fait que chaque établissement utilise le livre qu'il jugeait de qualité pour son établissement, a dilué l'attention que les parents pouvaient porter sur le contenu du livre à problème. Ce n'est qu'une poignée de parents qui étaient au courant de cela. Et non de millions, comme c'est actuellement le cas», suppose un inspecteur pédagogique. De plus, le tort

ne revient ni aux auteurs, ni aux éditeurs, encore moins au Cnmamd. La faute incombe à l'approche par compétence (APC). «Quand on décide des programmes d'enseignement, quand on veut s'arrimer à la modernité, faire comme les autres, on doit tenir en compte le milieu dans lequel on se trouve. Mais c'est ce que nous omettons la plupart du temps. On fait ce que les autres font, ou ce qu'ils nous demandent de faire, sans mesurer les conséquences, sans domestiquer son application chez nous», analyse-t-il.

Pour l'heure, des parents, certains enseignants, des politiques

exigent le retrait de «l'excellence en sciences». Mais son retrait ne résoudrait en réalité pas le problème. Car tous les autres livres proposés pour cet enseignement et dans cette classe ont le même contenu. Pour le Cnmamd, la solution doit venir du ministère des Enseignements secondaires. «Ce qui devrait être fait, c'est de reconsidérer le projet pédagogique. Le projet éducatif doit être inclusif. Il doit prendre en compte l'opinion des parents, des pédagogues, des acteurs majeurs de la société. Car c'est toutes ces personnes qui inculquent aux enfants le savoir, les valeurs qui leur permettront de s'insérer dans la société. Il serait préférable de suspendre le module dans le programme d'enseignement et de le sortir conséquemment du manuel incriminé pour qu'il ne soit plus matière à enseignement pour les enfants dans les classes de 5ème. La question serait au ministère des Enseignements secondaires et débattue de manière inclusive pour savoir si on maintient cet enseignement dans une autre classe ou si on le sort du système éducatif pour le cycle secondaire», a suggéré le secrétaire permanent du Cnmamd. Au moment où nous mettions sous presse, le Minesec n'avait pas encore réagi. ■

**Samuel Heteck,** directeur du Centre de recherches et d'action communautaire à Garoua.

## «Il y a bien des choses plus utiles à enseigner aux adolescents»



Interview réalisée par  
Yvonne Salamatou

**Quel est votre avis sur la polémique qui enfle au sujet du livre de sciences introduit au programme cette année en classe de 5ème ?**

Après avoir pris connaissance du livre en question et surtout de la partie qui pointe un doigt sur un soi-disant détail avant-gardiste qui, à première vue, semblait se faire passer pour une imprégnation de la jeunesse sur les pratiques sexuelles déviantes rencontrées dans notre monde répréhensible, c'est un sentiment de stupéfaction, d'abattement, de désolation et d'inquiétude qui m'anime au regard du couloir vers lequel s'oriente le système éducatif camerounais. Dans ma casquette de religieux, je suis profondément

heurté dans ma sensibilité spirituelle quand on voit cette subtilité avec laquelle les auteurs de cette partie du livre veulent jouer sur la psychologie d'un peuple. Heureusement, je loue le sens du discernement et de la proactivité de ceux qui, constatant cet enseignement asservissant, ont fait vite d'attirer l'attention de la communauté éducative pour que la lumière soit faite sur les motivations des auteurs et producteurs de ce livre.

**Certains soutiennent qu'il est utile d'évoquer ces sujets avec les enfants de cet âge afin de les prémunir contre les déviances mentionnées dans ce livre. Cet argument tient-il la route ?**

Vous savez, que l'adolescence est le moment de la vie humaine où

l'on place les jalons et détermine ce que l'on voudrait être, faire et devenir dans l'avenir. C'est l'âge charnière pendant lequel la majorité des personnes définissent leur goût de la vie, leur style de la vie et leurs principes de vie. A mon sens, s'infiltrer dans l'imaginaire d'un enfant à cet âge où il fait face à un multiple choix de vie c'est réveiller son sens sur un aspect qui n'est même pas sa préoccupation pour son devenir. A la place de prévention des déviances sexuelles, il y a bien des choses plus utiles à enseigner aux adolescents pour les préparer à être des citoyens responsables, autonomes, patriotes. Je n'ai pas eu la possibilité de parcourir tout le manuel en question, mais combien de paragraphes ont-ils été consacrés à l'agriculture, à l'élevage, à l'éducation religieuse qui semble le pilier sur lequel repose la vie d'un citoyen accompli. Ainsi, la perspective anticipative ne tient pas la route. Bien plus, elle suscite et aiguise la curiosité sur un domaine où les enfants n'auraient même pas songé. La curiosité qui est cette prédisposition de vouloir comprendre, savoir, découvrir, voir ou expérimenter quelque chose. Si elle est indispensable au scientifique et au chercheur, elle peut s'avérer dangereuse pour les enfants. Et quand la curiosité "dépasse les bornes", elle se manifeste de façon compulsive et inconsidérée. Elle devient passion incontrôlée, inquisition, espionnage de la vie à n'importe quel prix. Ce qui est décrit dans le manuel relève du pur exhibitionnisme qui démontre du lien de cause à effet entre l'exhibi-

tionniste et ceux qui contemplant ce spectacle scandaleux.

**A qui la faute ?**

Je pense que le système éducatif camerounais est bien structuré et son programme s'inscrit dans une dynamique depuis la maternelle jusqu'au supérieur en passant par le secondaire. Il y a une sorte de progression dans l'apprentissage qui oriente les apprenants vers une maturité. Ainsi, à mon sens, s'il fallait blâmer le programme, cela amènerait à questionner la légitimité de tout le système éducatif camerounais. Vers où voulons-nous amener les jeunes Camerounais et responsables de demain. Quelle éthique inculquons-nous aux jeunes d'aujourd'hui destinés à prendre la relève ? La maison d'édition quant à elle n'a fait que son travail surtout s'il faut la considérer sous le prisme de son aspect commercial. Elle a peu de marge de manœuvre pour censurer le contenu d'un manuel soumis à sa production. Donc à ce niveau, il revient beaucoup plus à ceux qui sont en charge de l'orientation scolaire de prendre leurs responsabilités en mains.

**Vu du Grand-Nord et en tenant compte des mœurs locales, quel est le feedback que vous avez des parents sur cette affaire ?**

Vu à la lumière des mœurs locales, il y a une inquiétude sur l'avenir de notre jeunesse qui semble être innocemment sacrifiée. Au moment où les pouvoirs publics

font de la promotion du multiculturalisme un cheval de bataille, l'éducation semble projeter la jeunesse vers l'occidentalisation avec la perversion de ses mœurs. Les parents restent dubitatifs sur l'offre de l'éducation au Cameroun car elle penche beaucoup plus vers la dilution des valeurs culturelles africaines. C'est bien beau de s'arrimer au phénomène de la globalisation, mais la globalisation n'exige en rien qu'on bannisse les pratiques culturelles qui fondent les valeurs des peuples. Les parents dans le Grand-Nord, voient en ce manuel une conspiration contre les valeurs culturelles africaines.

**Si vous aviez un message à adresser à la communauté éducative ou au gouvernement à ce sujet, quel serait-il ?**

Je dirai simplement qu'il convient de mettre sur pied un programme d'éducation propre à nos valeurs, à nos aspirations et aux genres des citoyens patriotiques jaloux de leurs cultures. Que le système éducatif mette beaucoup plus l'accent sur les enseignements qui prédisposent les jeunes à l'auto emploi des jeunes, le respect des familles et surtout de la connaissance de Dieu au lieu de lésiner sur les préventions des dérapages sexuels. Je profite de cette occasion pour réitérer notre souhait de voir réintroduit au programme scolaire l'enseignement religieux comme unité d'enseignement imposable à tous les apprenants en commençant du primaire jusqu'au supérieur. ■

**Ministère de l'Enseignement Supérieur  
UNIVERSITÉ DE MAROUA  
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE POLYTECHNIQUE MAROUA  
CONCOURS D'ENTREE 2018/2019**

<b>Filières concernées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agriculture, Elevage et Produits Dérivés ;</li> <li>• Energies Renouvelables ;</li> <li>• Génie Civil et Architecture.</li> <li>• Génie Textile et du Cuir ;</li> <li>• Hydraulique et Maîtrise des Eaux ;</li> <li>• Informatique et Télécommunications ;</li> <li>• Météorologie, Climatologie, Hydrologie et Pédologie ;</li> <li>• Sciences Environnementales.</li> </ul>
<b>Concours d'Entrée en :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1<sup>ère</sup> ANNEE DES INGENIEURS, Diplôme requis : BACCALAUREAT</li> <li>• 3<sup>ème</sup> ANNEE DU CYCLE DES INGENIEURS DE TRAVAUX, Diplôme requis : DUT/BTS</li> <li>• 4<sup>ème</sup> ANNEE DU CYCLE DES INGENIEURS DE CONCEPTION, Diplôme requis : Licence ou Ing. des travaux</li> </ul>

**DOSSIERS (entre autres) :**

- Une fiche individuelle dûment remplie
- Une photocopie certifiée conforme de la carte nationale d'identité ;
- Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance datant de moins de trois (03) mois ;
- Les relevés de notes et les Diplômes du Probatoire ou du GCE/OL, du Baccalauréat ou du GCE/AL certifiés ;
- Un certificat médical délivré par un médecin de l'Administration ;
- Un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) datant de moins de trois (03) mois ;
- Le transfert **Express Union** de vingt mille francs (20 000 F CFA) de frais de concours ;

• **DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS : 12 Septembre 2018** dans les Délégations Régionales du MINESEC et à l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de l'Université de Maroua ;

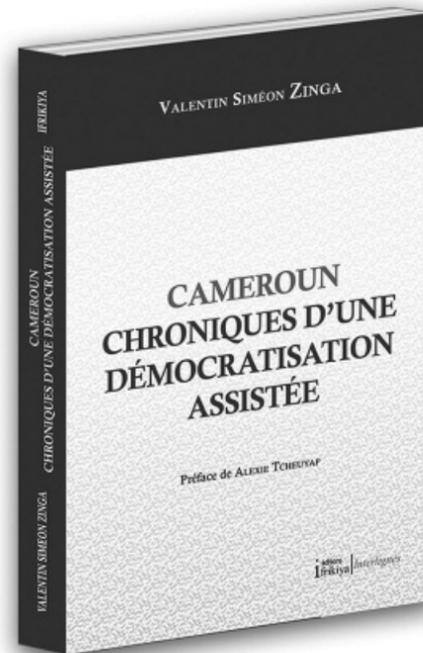
• **DATES DU CONCOURS : 15 et 16 Septembre 2018**

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT : 697 90 84 21 / 694 19 36 07/ 677780778**

**VIENT DE PARAÎTRE**

## Cameroun Chroniques d'une démocratisation assistée

Le nouvel ouvrage de **Valentin Siméon ZINGA**



"Dans un contexte où l'information subit les contraintes de la production industrielle, il est difficile pour les historiens du présent que sont les journalistes d'avoir une réflexion approfondie sur la dynamique des rapports sociaux, en général, et sur le fait politique, en particulier. Avec **Cameroun. Chroniques d'une démocratisation assistée**, VZ a réussi cet exploit. Compendium de plusieurs décennies de bonnes feuilles journalistiques, ce livre est déjà, pour cela, une contribution majeure à l'intelligence de notre espace commun, voire de notre vivre ensemble."

**Alexie TCHEUYAP,**  
Professeur, University of Toronto

**Présent**  
dans les librairies de  
**Yaoundé et Douala**

**Sortie le 13 mars 2018**

éditions  
**ifrikiya**

**OBSÈQUES DES REGRETTÉS**

**ABAH ABAH Prosper Alain**  
1975-2018



**BEHANDA Nathalie Cécile**  
épouse **ABAH ABAH**  
1977-2018



**OYONO ABAH Marc Emmanuel**  
2002-2018

- La grande famille ABAH Prosper à Meyila par Zoétély ;
- La grande famille ETO'O Daniel à Meyila par Zoétély ;
- La grande famille MONEFONG Daniel à Fibot par Zoétély ;
- La grande famille MBENA Joseph à Lenyong par Ebebda ;
- La grande famille ESSONGO Gaston à Koan par Ebebda ;
- Monsieur NKO'O MONEFONG Gustave, son épouse Maître NKO'O Marion et leurs enfants ;
- Monsieur MVIE Alain Michel, son épouse et leurs enfants ;
- Monsieur BEHANDA Raymond et ses enfants ;
- Monsieur NTEDE ETANGA Raymond, son épouse et leurs enfants,

ont la douleur d'annoncer à leurs familles, amis et connaissances, les décès de leurs enfants, fils, beau-fils, fille, belle-fille, petit-fils, arrière-petit-fils, beau-frère, belle-sœur, frère, sœur, père, mère et frère, les nommés :

- **ABAH ABAH Prosper Alain**, Administrateur civil, Sous-préfet de Figuil (Région du Nord) ;
- **BEHANDA Nathalie Cécile épouse ABAH ABAH**, diplômée de l'ESSTIC, en service à la CNPS (Garoua) ;
- **OYONO ABAH Marc Emmanuel**, élève en classe de terminale au Lycée de Figuil ; décès survenu le **lundi 20 août 2018**, des suites d'un accident de la circulation sur l'axe Meiganga-Ngaoundéré.

**Programme****Du lundi, 10 au mercredi, 12 septembre 2018**

Recueillement au domicile de Monsieur et Madame NKO'O MONEFONG sis à la Cité verte dès 18 heures

**Jeudi, 13 septembre 2018**

14h00 : Mise en bière à la morgue de l'Hôpital Général de Yaoundé  
20h00 : Grande veillée avec corps en la paroisse EPC Messa II

**Vendredi, 14 septembre 2018**

08h00 : Prière et départ du cortège funéraire pour Meyila par Zoétély  
11h30 : Arrivée et installation des dépouilles mortuaires à Meyila  
20h00 : Culte et veillée.

**Samedi, 15 septembre 2018**

09h00 : Début des cérémonies  
10h00 : Culte  
13h00 : - Inhumation dans la stricte intimité familiale  
- Partage  
- Fin des cérémonies.

**BANYO.** Le paiement de la taxe à bétail à l'origine de la crise.

# Conflit ouvert entre le préfet et les éleveurs

Par Bertrand Ayissi

Les 28 août et 04 septembre 2018, les éleveurs de Banyo, qui exigent une baisse de la taxe à bétail ont refusé d'intégrer le marché à bétail de Tiké. «L'affaire a commencé, il y a deux semaines. Une commission de contrôle et de vérification de la taxe locale que le préfet a mise sur pied, a saisi certaines bêtes qui sont entrées frauduleusement. Car après vérification, ces bêtes qui n'avaient aucune pièce taxable, ont été saisies et enfermées au marché à bétail de Tiké. Ce qui a suscité la révolte des éleveurs. Mais le sous-préfet a convoqué une réunion et on a trouvé un terrain d'entente. Mais grande a été notre surprise le 04 septembre dernier que les éleveurs refusent toujours de faire entrer leurs bêtes sur le marché. Et selon nos investigations, certains disent qu'ils ne veulent plus payer la somme de 1500 FCfa, mais 1000 FCfa. En principe, ils paient 2000 FCfa, soit 500 FCfa de droit de place et 1500 FCfa d'impôt. Mais ils veulent maintenant payer 500



Des bœufs hors du marché à bétail de Banyo.

FCfa d'impôt et 500 FCfa de droit de place. Pourtant, avant que la commission ne fasse sa descente, ces éleveurs payaient normalement, sans problème. Mais il se peut qu'il y a certains qui incitent d'autres à la révolte», explique un agent en service à la préfecture de

Banyo.

Pourtant selon les éleveurs, les bœufs saisis avaient été achetés à Mbamti, localité limite entre le Djérem et le Mayo-Banyo et où il leur a été demandé, affirment-ils, de payer la somme de 13 300 FCfa par bête. Une décision qui a provo-

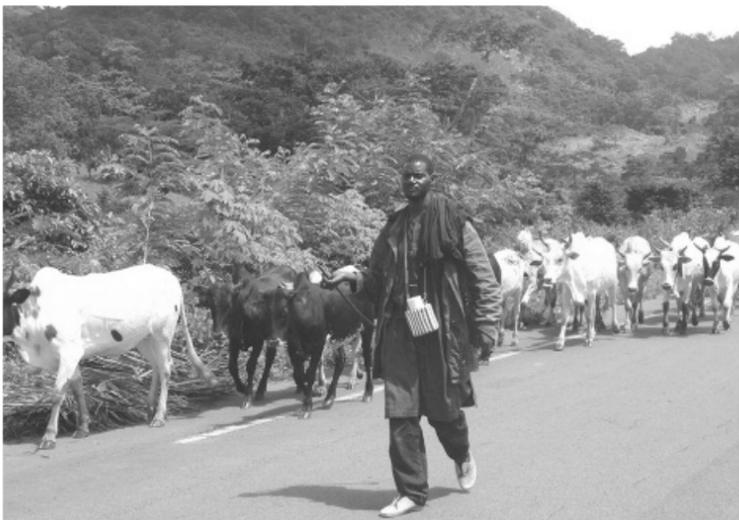
qué leur repli hors du marché à bétail de Banyo.

«Les difficultés que nous rencontrons actuellement au niveau du marché à bétail, naissent de l'incompréhension par rapport à l'exécution de certaines lois. C'est ce qui justifie la méfiance entre les éleveurs et l'administration. Il y a quatre ans, un arrêté du gouverneur qui nous est parvenu ici à Banyo, disait que les commerçants non patentés et les autres devaient payer 6200 FCfa par bête, lors de la transaction. Tous les quatre autres départements de l'Adamaoua ont refusé, seul le Mayo-Banyo a accepté sous prétexte qu'il préfère commencer pour que les autres suivent. C'est ainsi que les éleveurs se sont engagés à payer 3000 FCfa l'animal, dont 1500 FCfa l'acheteur et 1500 FCfa le vendeur. Mais à la longue, les éleveurs se sont rendu compte que ce n'était même pas un arrêté régional, puisque les autres départements ne l'ont pas appliqué. Donc, ça fait quatre ans que seuls les éleveurs du Mayo-Banyo paient ; les autres départe-

tements, non. En plus, le centre des impôts s'engage, avec un arrêté préfectoral, qu'ils feront le redressement de nos animaux sur les départements voisins. Donc, si un éleveur du Mayo-Banyo va acheter des bêtes à Tibati ou Tignère, ils prétendent qu'ils vont toujours nous faire payer les impôts que les éleveurs de ces départements ne paient pas. C'est ce qui nous énerve le plus et nous nous sommes dit que depuis quatre ans, nous payons seuls et s'il faut encore nous faire payer les impôts dans d'autres départements, nous ne sommes pas d'accord. Mais ce n'est pas une révolte. Il ne faut pas que chaque jour, on crée de nouvelles lois qui s'appliquent à certains et pas à d'autres. Ce qui veut dire que les éleveurs de Banyo sont des Camerounais entièrement à part et non des Camerounais à part entière», fait savoir Mohamadou Bassirou, délégué départemental des éleveurs du Mayo-Banyo. Ces éleveurs en appellent à une négociation franche pour un retour à la normale. ■

**YARBANG.** Il a subi la colère d'un berger éconduit par son père.

# Un homme abattu à son domicile



Un berger.

Par Francis Eboa

La localité de Yarbang située à 45 km de Djohong et à 135km de Méiganga a été le théâtre d'un crime crapuleux dans la nuit du 08 au 09 septembre 2018. Cette nuit-là, le nommé Abdou 30 ans a été vers 1h30, occis par les frères Youssoufa Issa et Arouna Issa. Lesquels avaient certainement planifié son assassinat. Selon certaines indiscrétions, cet assassinat ressemblerait à un règlement de compte. «Arouna était le berger du père d'Abdou que l'on appelle Allahdji Séhou. Il y a quelques jours, Arouna avait volé le téléphone d'Abdou et le père d'Abdou l'avait retrouvé sur Arouna. Ainsi, le patron d'Arouna a donc décidé de se séparer de lui et a demandé à ce dernier de quitter le village. Il se

raconte que, Arouna aurait répondu à son ex patron, qu'il ne partirait pas de là sans qu'Allahdji Séhou ne regrette», relate une source. Ainsi, cette nuit de samedi à dimanche, Arouna Issa et son frère Youssoufa débarquent au domicile d'Abdou et tentent de défoncer la porte. Abdou qui savait que sa porte n'était pas aussi solide, vient se placer sur sa porte pour mieux la bloquer. Et c'est là où le pire arriva. «Comme il a pu se placer sur la porte les empêchant d'entrer, l'un des deux a tiré à bout portant. La balle a traversé la porte et l'a atteint au niveau du thorax et il est mort sur place. La douille qu'on a retrouvé sur place est celle d'une Kalachnikov AK47», renseigne une source militaire.

Le sous-préfet de Djohong,

Léopold Ehadi aussitôt informé de la situation, a fait une descente sur le terrain dimanche très tôt en compagnie de tout son état-major. «Lorsque nous sommes arrivés à Yarbang, le médecin qui nous accompagnait a fait le constat et j'ai demandé à la famille du défunt de procéder à l'inhumation. Avec les éléments que le père du défunt nous a fournis sur leur antécédent, nous avons immédiatement interpellé les deux frères sus-

pects. Sur eux, on a trouvé des traces de sang sur leurs chaussures. Pour le moment, nous les avons ramenés au niveau de la brigade de gendarmerie de Yamba pour l'ouverture d'une enquête», a expliqué Léopold Ehadi, sous-préfet de l'arrondissement de Djohong. Et à l'autorité administrative d'ajouter. «Le présumé assassin Arouna a été reconnu par la femme du frère du défunt Abdou. Elle a déclaré qu'ils sont d'abord arri-

vés chez elle et ils ont voulu rencontrer son époux, heureusement pour ce dernier qu'il n'avait pas passé nuit chez lui. Ils ont juste menacé la femme et les enfants et sont repartis. Je pense que c'est après qu'ils se sont rendus chez Abdou, car Arouna qui habite le village voisin savait que, les deux étaient les fils de son ex patron», fait savoir le chef de terre de Djohong. Affaire à suivre. ■

**MBÉ.** Les riverains privilégient la thèse d'un crime.

# Un cadavre retrouvé dans une rivière

Par Francis Eboa

Il était 14h le 31 août 2018, lorsque Jean Baptiste Baldena est venu déclarer à la brigade de gendarmerie de Mbé, avoir retrouvé le corps sans vie de son ami Moussilia Kardapa âgé de 30 ans, dans la rivière Ndol Benoué. «Monsieur Jean Baptiste Baldena est venu nous signaler ici qu'il a retrouvé un corps dans la rivière Ndol Benoué. C'est dans cette rivière que les villageois extraient le sable. Nous avons fait appel à un médecin légiste et nous sommes descendus sur le terrain», indique une source à la brigade de gendarmerie de Mbé. Non sans trouver cette histoire

troublante a surpris tout le village. «Ils sont partis du village ensemble. Moussilia Kardapa allait pour acheter une moto, mais on n'a pas compris comment, Jean Baptiste Baldena est revenu seul au village en disant que son ami est décédé dans l'eau ?», s'interroge-t-on dans le village Ndol.

En effet, le décès du sieur Kardapa ne semble pas être une mort naturelle. «Le diagnostic du médecin légiste indique que, Monsieur Kardapa a reçu un coup de machette au niveau du front. Il aurait été assassiné avant d'être jeté dans l'eau, car il n'avait pas le ventre ballonné», relate une source à la gendarmerie. Il s'agirait donc

probablement d'un assassinat. C'est certainement pour cette raison que, le nommé Jean Baptiste Baldena, est considéré comme le premier suspect et à cet égard, il séjourne encore à la brigade de gendarmerie de Mbé pour des besoins d'enquête. Selon nos sources, il sera prochainement déféré par devant le procureur de la République. La localité de Ndol située à environ 10km de Mbé, fait partie des villages créés dans l'arrondissement de Mbé, par des ressortissants de la région de l'Extrême-Nord, à la recherche des terres cultivables. ■

Claude Abé, sociologue.

# Debout pour l'éducation ! Non à la corruption de nos enfants !

Un nouveau programme d'éducation à la santé de reproduction en classe de 5<sup>ème</sup> dans l'enseignement général au Cameroun au service de la banalisation des déviations sexuelles pour quelle finalité en termes de savoirs, savoir-être et savoir faire ?

Monsieur le Président de la République !

Messieurs les Parlementaires de tous bords !

Sages du Conseil Constitutionnel !

Ministres en charge de l'éducation et responsables de tous bords !

NON ! Pas ça ! Non ! Non ! Non ! Mille fois non ! Pas cette école-là !

De grâce retirez-cela des programmes ! Cette éducation n'est pas la nôtre !

Si le projet est noble, Le chemin emprunté est ignoble !

C'est le plus susceptible de nous perdre, hélas !

Candidats à la présidentielle du 7 octobre 2018, Sortez vos boucliers ! Il y a péril en la demeure que vous voulez diriger.

Il était une fois la promotion collective, aux résultats bien connus même de ceux qui nous l'ont imposée ! Aujourd'hui c'est la promotion de la pornographie aux frais des pauvres parents abusés que nous sommes ou du contribuable pour l'adoption collective de l'HOMOSEXUALITE et toutes les dérives sexuelles sous le fallacieux prétexte de lutter contre les comportements émergents néfastes en santé de reproduction ! Que l'on me dise, la zoophilie, pédophilie, la sodomie et la fellation participent de la reproduction dans quelle espèce ? Même pas dans le règne animal pas plus que celui végétal. C'est quoi ça ! Quelles fins manœuvrières que ces terroristes de l'école républicaine ! On les voit à l'œuvre pour changer subrepticement la trajectoire culturelle de la société camerounaise à fin de violer, sous nos regards complices, les consciences innocentes de nos enfants, et partant de la société de demain, en passant par l'école ! Peut-on résoudre ses problèmes avec la natte tissée par les autres ! Avant-gardiste, l'historien burkinabé Joseph Ki-Zerbo a longtemps répondu par Non ! Et nous lui emboîtons volontiers le pas pour dire Trois fois NON !!!

Si le projet est noble, le chemin choisi trahit l'intention et l'option résolue pour la décivilisation de la société camerounaise par le moyen de la scolarisation. Et en tant que veilleurs, nous avons vu quand vous preniez le caillou pour lancer en direction de ce sanctuaire, pour ne pas le citer l'école, resté jusqu'ici imprenable. Honte à nous chers compatriotes si nous laissons cela passer ! Oui honte à nous ! La démocratie consiste-t-elle désormais à obliger la majorité démographique à se plier à la loi d'une minorité numérique éprise d'ensauvagement au point d'aller discuter à la matière fécale son logis secret ? Est-ce cela l'esprit de la

palabre africaine ? Non ! Je retourne encore dans tous les sens et je peine à saisir comment on a bien pu arriver-là ! Comment ils ont bien pu imaginer que la couleur passera de cette façon-là ? Je vous invite à refuser d'être jugé complice de ce funeste dessein.

Le bandit sait choisir son moment car le timing a été bien pensé. Eclipsée par l'enjeu électoral du 7 octobre prochain, la rentrée scolaire de l'année 2018/2019 semblait passée inaperçue. Mais le bandit laisse toujours un indice qui permet de le traquer pour le mettre hors d'état de nuire. Aussi cette rentrée n'a pas cessé de faire parler d'elle. L'on dirait même à bien des égards qu'elle fait la résistance face à la focalisation des attentions sur l'organisation de l'élection présidentielle prochaine au Cameroun. Une semaine après le début des classes en effet, élèves, parents, commerçants et enseignants en sont encore à la recherche des manuels scolaires. Même s'il est vrai que les ressources financières des ménages n'ont pas augmenté entre temps, l'on ne peut pas soutenir que la faute exclusive revient au manque d'argent qui caractérise la communauté éducative dans son ensemble. Le travail de réforme des curricula est passé par là. Bien que la commission de révision des manuels scolaires ait remis sa copie dans les délais, les manuels scolaires sont bien rares en cette rentrée. Ils sont si rares qu'ils constituent un sésame très couru lorsqu'on signale leur présence dans une librairie ou dans un coin de marché. La question qui s'impose c'est pourquoi, mais alors pourquoi cette rareté du livre dans les librairies alors même que le début des classes ne constitue pas une improvisation pour les administrations en charge de l'éducation primaire et secondaire au Cameroun si tant est que administrer c'est prévoir et anticiper tel que Henri Fayol l'a si bien démontré ?

Parmi ces manuels érigés en bien économique en raison de leur rareté, il y a l'Excellence en Sciences classe de 5<sup>ème</sup> qui l'est aussi et qui est l'objet d'une curiosité toute singulière en raison de son contenu de la page 59 à 61. Quand on vient à l'avoir et que l'on prend connaissance de son contenu dans ces pages, ce manuel ne laisse pas sans susciter des questionnements, que dis-je la révolte, au sujet des choix qui ont été effectués pour le bonheur et la grâce de nos tous petits (5<sup>ème</sup> c'est aujourd'hui entre 9 et 11 ans seulement !), c'est-à-dire pour notre société de demain. Il y est question d'éducation à la santé de reproduction et la finalité clairement affichée se veut très noble elle-aussi : contribuer



à la «*lutte contre les comportements émergents néfastes à la santé de reproduction*», tel est l'intitulé de la catégorie d'action visée. L'élève découvre à mots ouverts, c'est-à-dire sans pudeur aucune, et en toute brutalité des mots renvoyant à des déviations sexuelles comme sodomie, fellation..., homosexualité, etc. Pour couronner le tout, un exercice est proposé aux apprenants à travers l'histoire d'un certain Etamé, cet étudiant démuné qui tombe sur un millionnaire qui «*lui propose une somme de 200.000 francs en échange de rapport sexuel par l'anus puis par la bouche. Ayant des problèmes financiers, Etamé accepte et entretient ces rapports malsains et non protégés avec lui une première fois, puis une deuxième et ainsi de suite. Deux mois plus tard, Etamé souffre d'incontinence fécale. A l'hôpital, le médecin constate des blessures à l'anus et une rupture du sphincter externe de l'anus qui retient les selles. Un examen sanguin montre aussi qu'il est Séropositif pour le sida*».

Si la LUTTE contre les déviations sexuelles est par principe bonne et même à encourager, toute manière de lutter contre elles, n'est ni bonne ni pertinente encore moins efficace. Une certaine lutte peut même jouer contre la LUTTE et déboucher sur un effet boomerang au point de s'attaquer aux bases culturelles de notre société elle-même. C'est justement contre cette manière de lutter que nous nous révoltons. Nous sommes vent debout contre les atteintes à la pudeur publique ouvertement effectuées par la stratégie pédagogique retenue. Au lieu d'être une pédagogie de la responsabilité, c'est une pédagogie de la licence qui fait même ouvertement la propagande des dérives qu'elle dit combattre. Pauvres de nous enseignants, victimes de notre beau métier ! Que l'on se comprenne bien, l'objet du procès ici fait à ce manuel, vous l'avez bien saisi, ce n'est pas le fait pour le programme scolaire de vouloir apporter des réponses permettant à ses pensionnaires de faire face à ces déviations sexuelles à l'assaut de la société camerounaise depuis son contact avec la postmodernité. Le problème ce sont les choix opérés

pour les y préparer. A bien y prêter attention, il s'agit d'un cheval de Troie extrêmement dangereux car ce dont-on est sûr d'obtenir comme résultat avec cette solution pédagogique envisagée c'est le résultat contraire, c'est-à-dire la banalisation de ces dérives sexuelles par les apprenants et, partant, leur diffusion dans la conscience collective jusqu'à adoption d'abord par curiosité de l'expérience et plus tard revendication afin que l'on débouche sur la dépenalisation des vices y liés face une pression sociale que j'entrevois déjà d'ici au nom de la liberté de choix et de la défense de la différence et, pourquoi pas, du mariage pour tous.

La liberté de ton et le choix libre des mots qui accompagnent la lutte envisagée par le manuel en procès conduisent à la promotion plutôt qu'à la prohibition. L'imaginaire du langage autour des dérives en question impose et conditionne celui du rapport des jeunes apprenants à elles. L'idée étant que plus on en parle librement, plus l'on s'en accommode au point de ne plus y voir le caractère pathologique des comportements qui vont avec au regard de la sexualité légitime de notre société telle qu'elle transparaît dans le code pénal par exemple, celui qui vient d'être mis en circulation après révision. C'est un mécanisme bien connu qui vise à faire des apprenants, c'est-à-dire les victimes, les complices et supporters acharnés de leurs bourreaux en toute connivence des parents qui payent pour la manœuvre. Eu égard au fait que «*La violence symbolique est une violence qui s'exerce avec la complicité tacite de ceux qui la subissent et aussi, souvent, de ceux qui l'exercent dans la mesure où les uns et les autres sont inconscients de l'exercer ou de la subir*» (P. Bourdieu, 2008, Sur la télévision suivi de L'emprise du journalisme, Paris, Editions raisons d'Agir, p. 16), il s'agit donc ni plus ni moins d'une soumission de la société camerounaise tout entière à un viol structurel grandeur nature par une pédagogie qui, au lieu d'interdire, organise la licéité des déviations que l'on dit vouloir combattre. Compte tenu du fait que l'école, à l'instar, des autres institutions, façonne les individus

qui passe par elle, cette éducation est en bonne et due forme une inversion au pas de charge de notre trajectoire culturelle. Désormais, la demande de dépenalisation de l'homosexualité ne viendra plus de dehors, mais des dispositions reçues de cette autre école-là. Certains auront beau jeu de me rétorquer que l'interdit agit sur l'homme comme la pesanteur impose sa loi aux objets en liberté dans l'espace. Que nenni ! Car l'individu qui viole un interdit sait qu'il est en train de le violer et en appréhende même déjà les conséquences au moment où il pose son acte. C'est parce que nos communautés historiques l'on toujours su qu'elles ont adopté un langage spécifique pour opérer l'initiation sexuelle des enfants. Dans l'esprit de ce langage, «*La langue est pleine de tournures permettant à chaque fois de préciser sa pensée sans jamais prononcer certains mots, car citer des organes de la génération ou leur fonctionnement est perçu comme horrible*» fort du fait que dans notre trajectoire culturelle «*Ce qui engendre l'homme est inélegant en public*» (S. C. Abega, 1995, Contes d'initiation sexuelle, Yaoundé, CLE, p.13).

Ce qui précède indique que l'école camerounaise arrive dans un monde trop vieux avec des solutions par contre en décalage si ce n'est en contradiction avec la société qui attend d'elle la formation du type d'homme dont-elle a besoin aujourd'hui pour affronter avec courage et confiance les défis de l'émergence. L'on ne découvre pas l'initiation sexuelle au Cameroun avec ce manuel de Sodome et Gomorrhe puisque l'éducation à la sexualité responsable a toujours été un souci pour notre société quelle que soit l'époque considérée. Avec son option pour un saut dans l'ensauvagement collectif par contre, ce manuel veut nous faire penser que les anciens étaient plus modernes que nous. Or, à l'évidence, le contraire est vérifiable et vérifié à l'épreuve de la réalité. Ce souci du respect de la pudeur présent chez les anciens a une valeur pédagogique certaine que l'on se doit de conserver. Il peut et doit nous servir à réconcilier l'école avec la société en retirant ce chapitre des programmes de nos enfants pour le repenser en conformité avec l'esprit de notre trajectoire culturelle. Il ne s'agit pas d'une demande d'exception culturelle, mais d'une question de cohérence avec nous-mêmes et de défense de notre identité culturelle car la sexualité n'est pas simplement un problème d'appétits des corps. C'est aussi pour cette raison là qu'il faut faire entrer l'esprit et l'art de faire de la pédagogie d'initiation sexuelle de nos communautés historiques dans la pédagogie d'éducation à la santé de reproduction en tant que leçon ou dispositif culturel d'apprentissage pour éviter de faire d'un bien un mal, d'une initiative de génie un mécanisme de décivilisation. ■